

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220414-69-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2022

**N° 69/22**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 avril 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril

**Objet de la délibération :**

Extension de la Maison des services à Amancey : Mise à jour du plan de financement

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	5
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	82

Résultat du vote	
- Pour :	82
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Dominique BERION à Maxime GROSHENRY, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Vanessa DORDOR à Sébastien LAITHIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Mireille PICARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Sylvie LHERITIER à Olivier DARD, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN

**Procuration**

**Suppléé(e)s**

Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Lydie SAGE par Martial PAULY, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX

**Excusé(e)**

Pascale DUGOURD, Danièle FIETIER, Bernard HUOT-MARCHAND, Serge MONNET, Rémy PAUL

**Absent(e)s**

Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Laetitia ROGNON, Rémy STADELMANN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le projet d'extension de la maison des services à Amancey ayant fait l'objet d'une validation de principe en conseil communautaire du 21/01/2021,

Vu les appels d'offres lancés :

- Le 15/11/2021
- Le 28/12/2021
- Le 08/02/2022

Vu les commissions d'appel d'offres du :

- 15/12/2021
- 02/02/2022
- 28/02/2022

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les lots de ce marché comme suit :

N° de lot	Champs	Entreprise	Montant HT
1	Gros œuvre	SAS Rigoli	150 217,32 €
2	Charpente LC Bois Massif	Bertrand construction bois	108 619,02 €
3	Couverture tuiles	Bertrand construction bois	85 410,15 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220414-69-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2022

4	Étanchéité	SFCA	14 007,00 €
5	Menuiserie ext. Bois/alu	SARL Brula Frères	59 999,90 €
6	Serrurerie	SARL Oudot développement	20 865,60 €
7	Menuiserie int. bois	SARL Girard JM	175 000,15 €
8	Cloisons doublages plafonds peinture	SARL SNB	169 514,61 €
9	Plafonds suspendus	SARL SNB	69 251,86 €
10	Revêtement sols souples	REVETEC et Cie	29 862,88 €
12	Escalier éleveurs PMR	AEF SARL	19 619,00 €
13	Plomberie chauffage ventilation	SARL Besançon Technic Gaz	206 535,02 €
14	Electricité	SAS Voirin DENOIX	154 969,27 €
15	VRD	SAS TP Mourot	103 555,90 €
16	Désamiantage déplombage	SARL 3 D	10 300,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 377 726,87 €</b>

Vu l'évolution actuelle des prix et la réunion des financeurs du 16 mars 2022,

Il est proposé au conseil communautaire le plan de financement suivant :

Suivi budget extension Maison des Services d'Amancey				
13/04/2022				
BP Coût du projet		Subvention		
Dépenses	Montant HT	Partenaires	Taux à demander %	Montants sollicités HT
MOE + CT/SPS	142 120 €	État (DSIL)	24,2	423 419 €
		LEADER	6,9	121 000 €
TRAVAUX	1 377 726 €	Département	15,0	262 257 €
ETUDES + PRESTATIONS ANNEXES dont AMO	97 918 €	CAF – multiaccueil	11,0	192 000 €
Actualisation générale des prix	130 614 €	Région Effillogis – étude	1,6	16 947 €
		Région Effillogis –travaux	20,0	350 000 €
		SYDED	0,9	44 846 €
		<b>Total aide /subv hors CEE</b>	<b>79,6</b>	<b>1 410 468 €</b>
		renovation énergétique CEE	0,4	6 500 €
		CCLL	20,0	331 410 €
<b>Coût total</b>	<b>1 748 378 €</b>	<b>Coût total</b>	<b>100</b>	<b>1 748 378 €</b>

La CCLL s'engage à financer la part des dépenses qui ne serait pas couverte par les subventions.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à attribuer le marché aux titulaires
- Valide le plan de financement ci-dessus
- Autorise le Président à déposer les demandes de subventions précitées

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

